

**COMMUNE DE SAORGE**  
**Extrait du Registre des Arrêtés du Maire**  
**du 31 OCTOBRE 2018**

ARRÊTÉ

N° 34/2018

**Portant incorporation de biens vacants et sans maître  
dans le domaine privé de la Commune**

Le Maire de la Commune de Saorge

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 147,

VU l'article L. 1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques

VU le code du domaine de l'Etat, notamment son article 27 bis,

VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article 1123.3,

VU le code civil, notamment son article 713,

VU l'arrêté municipal n° 17/2013 en date du 13 décembre 2013 portant présomption de biens vacants et sans maître desdits biens, visé du contrôle de légalité de la préfecture le 21 mai 2013,

VU la publication du susdit arrêté municipal dans le journal Nice Matin annonces légales le 25 mai 2013 et le certificat de publication et d'affichage à la porte de la Mairie pendant une durée de 6 mois à compter du 17 mai 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal dans sa séance du 04 décembre 2013 décidant d'incorporer dans le domaine privé de la Commune lesdits biens immobiliers vacants et sans maître,

CONSIDERANT qu'à l'issue du délai de 6 mois à compter de l'accomplissement de la dernière mesure de publicité prévue par les textes légaux précités aucun propriétaire ni ayant droit ne s'est fait connaître,

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de la Commune de poursuivre l'incorporation de biens vacants et sans maître, pour lesquels les précisions cadastrales sont suffisantes, dans son domaine privé,

.../...

## ARRÊTE

**Article 1 :** Les biens vacants et sans maître figurant comme suit au cadastre rénové sont incorporés dans le domaine privé de la Commune :

REFERENCES CADASTRALES	SITUATION DU BIEN	SUPERFICIE
O 526 lot n° 1	VIGNES DE MAURION	2910 m <sup>2</sup>

**Article 2 :** Le présent arrêté sera soumis au contrôle de légalité de l'Etat et fera l'objet d'une publicité collective par voie d'affichage en mairie pour une durée de 2 mois et par voie d'insertion dans un journal local d'annonces légales. Il est précisé qu'un recours en annulation peut être déposé dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif de Nice.

**Article 3 :** Le présent arrêté constatant le transfert de propriété fera l'objet des formalités d'enregistrement auprès de la conservation des hypothèques dont dépendent les biens en vue de sa publication.

**Article 4 :** Le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à SAORGE le 31 octobre 2018



Le Maire

*Brigitte BRES*

Brigitte BRES

Additif à l'attention de la conservation des hypothèques de Nice

Commune de SAORGE  
N° SIREN : 210601324

CARACTÉRISTIQUES DES PARCELLES  
Visées par l'arrêté municipal n° 34/2018 du 31 octobre 2018  
portant incorporation de biens vacants et sans maître dans le domaine privé de la Commune

### Identité

- propriétaire inconnu : conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955, il est fait mention de l'impossibilité d'identifier au sens des articles 5 et 6 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955, le ou les propriétaires ci-dessous désignées.
- Commune de SAORGE,  
Collectivité territoriale, identifiée au SIREN n°210601324.

Désignation :

N° de parcelles (cadastre renové)	Lieu-dit	Nature	Contenance	Estimation	Relevé de propriété
0 526 lot n°1	VIGNES DE MAURION	Pâturage	2910 m <sup>2</sup>	900,00 €	BOTTON Jean -Baptiste dit INDUCA

Je soussignée, Brigitte BRESSE, maire de Saorge, certifie conforme le présent exemplaire à l'original de l'arrêté établi sur 3 pages dont 1 détaillant les caractéristiques des parcelles dudit arrêté et certifie l'identité des parties qui lui a été régulièrement justifiée.  
Commune de Saorge Collectivité territoriale, identifiée au SIREN n°210601324.

